

Image not found or type unknown



## Faute de gestion et comptabilité

Par **Pournicolas**, le **21/06/2018** à **13:32**

Bonjour j'explique mon cas avec mon ex concubine nous avons monté en eurl une société de taxi je lui avait versé 6000.00€ de mon compte courant vers son compte pro pour un apport de crédit depuis 1ans et demi que l'on ai séparé j'ai contacté des graves défauts de gestion "je précise nous avons 2 enfants ensembles" pour exemple depuis 4 mois elle a eue 20090.00€ de recettes et elle s'est viré 12250.00€ sur son compte personnel soit 61% des recettes sans payer ses dettes à la société quel est mon recours et y a t-il faute de gestion dans ce cas là déjà ?